

Campagne de vaccination du personnel 2023-2024 Procédure pour la vaccination Influenza entre pairs

Note : Seule la vaccination influenza est disponible entre pairs. La vaccination contre la COVID-19 est disponible dans les installations du CIUSSS MCQ et sur rendez-vous dans les points de services locaux : <https://ciusssmcq.ca/covid-19/vaccination-contre-la-covid-19/>

Avant la vaccination

1. Le gestionnaire désigne une ou plusieurs infirmières dédiée(s) à la vaccination du personnel de l'unité
2. Le gestionnaire s'assure que la ou les personnes identifiée(s) suivent les formations obligatoires* sur la vaccination prévue à cette fin :
 - La formation ENA8223 *Gestion des vaccins capsules 2-3-5-6*
 - La formation ENA14742 *Vaccination contre la grippe saisonnière 2023-2024*

*Accès aux formations obligatoires :

- Si vous avez déjà un compte, vous pouvez cliquer sur ce lien : <https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=13203>
- Si vous n'avez pas de compte, vous pouvez communiquer rapidement à l'adresse suivante : ena.ciusssmcq@ssss.gouv.qc.ca pour en faire la demande en précisant :

Dans l'objet : *DEMANDE DE COMPTE ENA
CAMPAGNE DE VACCINATION*

Dans le courriel : *VOTRE NOM, PRÉNOM, NUMÉRO
D'EMPLOYÉ ET VOTRE ADRESSE COURRIEL*

Vous recevrez alors rapidement vos identifiants (mot de passe et nom d'utilisateur) via un courriel de support.ena@muhc.mcgill.ca

Assurez-vous également de regarder vos courriels indésirables

Lorsque vous aurez cliqué sur le lien de la formation, il vous amènera vers la formation INSPQ, assurez-vous d'avoir finalisé toute cette formation

Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter, vous pouvez communiquer par courriel en nous expliquant la problématique à : ena.ciuussmcq@ssss.gouv.qc.ca.

3. Le gestionnaire prévoit une plage horaire pour la vaccination entre pairs et la communique à son personnel, tout en assurant la promotion de celle-ci au sein de son service. Il est possible d'utiliser de cette affiche, disponible à cet effet : <https://ciuussmcq.ca/espace-employe/vaccination-pour-le-personnel-du-ciuusss-mcq>

4. Le gestionnaire s'assure que le matériel nécessaire est disponible :

Matériel requis pour la vaccination

- i. Seringues 3cc et aiguilles 25G 1 à 1 ½ pouce;
- ii. Tampons antiseptiques;
- iii. Diachylon rond ou rectangulaire;
- iv. Produits immunisants (vaccins);
- v. Deux ampoules d'adrénaline (1:1 000);
- vi. Contenant biorisque (boîte jaune);
- vii. Gants (petit-medium-large);
- viii. Solution hydroalcoolique (SHA) ;
- ix. Prévoir une glacière, si aucun réfrigérateur conforme n'est disponible sur les lieux;
Il est possible de se référer au *Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins*, page 23 : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/2-1-278-06W.pdf>
- x. Piqué bleu protecteur;
- xi. Thermomètre Minima Maxima (Min Max);
- xii. Tapis réfrigérant,
- xiii. Ice pack (accumulateur de froid)

5. Avant d'administrer un vaccin, assurez-vous d'avoir toujours à portée de main deux ampoules d'adrénaline (1 :1000) ainsi que le matériel requis pour l'injecter en cas de besoin

6. Le gestionnaire communique avec la Direction des opérations de vaccination et des activités de dépistage et prélèvements en communauté, via l'adresse courriel 04gpi@ssss.gouv.qc.ca pour l'obtention du nombre de doses de vaccins désiré. Il est à noter qu'un délai de 48 heures est nécessaire pour l'obtention des doses de vaccins

7. Le gestionnaire s'assure de mettre en place, et ce, au sein de son service les modalités afin de répondre aux normes de maintien de la chaîne de froid :

PIQ : Gestion des vaccins, Normes provinciales de gestion des vaccins.
Lien : [Normes provinciales de gestion des vaccins - Gestion des vaccins - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

Pendant la vaccination

1. Le vaccinateur s'assure en tout temps du maintien de la température des vaccins entre 2 et 8 °C, et ce, selon les normes provinciales de gestion des vaccins :

PIQ : Gestion des vaccins, *Normes provinciales de gestion des vaccins*.

Lien : [Normes provinciales de gestion des vaccins - Gestion des vaccins - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

En cas d'un bris de la chaîne de froid, suivre les procédures recommandées :

PIQ : Gestion des vaccins, *Bris de la chaîne de froid* (Lien : [Bris de la chaîne de froid - Gestion des vaccins - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#))

En cas d'un bris de la chaîne de froid, il est nécessaire de communiquer avec 04gpi@ssss.gouv.qc.ca

2. Le vaccinateur effectue l'évaluation, consigne l'information sur le formulaire d'immunisation AS-624, procède à la vaccination si non contre-indiquée et remplit la section post-vaccination

Lien pour l'obtention du formulaire d'immunisation : <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/intra/formres.nsf/924ec80ebd8a511b85256e1a006ba718/433db0546e65e5ed85256ecb004ac46e?OpenDocument>

3. Le vaccinateur reste à l'affût des signes et symptômes post-vaccination, tout en assurant une surveillance de 15 minutes suivant la vaccination

Après la vaccination

1. Le vaccinateur contacte 04gpi@ssss.gouv.qc.ca pour effectuer le retour des doses de vaccins restantes ou les garde au frigo du service si ce dernier est règlementaire pour les vaccins, si besoin pour d'autres séances de vaccination à venir, tout en maintenant la surveillance de la température et du maintien de la chaîne de froid selon les normes
2. Le vaccinateur saisit les données de chaque personne vaccinée dans SI-PMI, et ce, la journée même de la vaccination avant 22 h 00. Ainsi, vous devez vous assurer d'avoir une personne mandatée pour la saisie au sein de votre secteur. Pour ce faire, la formation **ENA 1068 SI-PMI** vous est fortement recommandée
Pour toute demande d'accès à SI-PMI, il est possible de transmettre celle-ci à 04sipmiclsccovid@ssss.gouv.qc.ca
3. Après la saisie, le vaccinateur ou le gestionnaire doit acheminer les formulaires (fiches vaccinales) au service d'archives de son secteur
4. Pour toute question en lien avec la saisie des fiches vaccinales dans SI-

PMI, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante :
Florence.normandin@ssss.gouv.qc.ca

Bonne saison hivernale !